

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 175

Artikel: Notes et remarques
Autor: Berbier, Charles - Auguste - Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

À
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

À
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible

(1793-1796)

(Suite et fin.)

Cette année-ci (1796) on a commencé les charrues le 12 mars. Nous n'avons eu aucun grand froid cet hiver, et peu de neige, seulement depuis le 28 février jusqu'au 7 mars, mais le 22 mars il en est venu un demi pied et dans la montagne jusqu'à trois pieds: le 28 elle est entièrement partie.

L'agent a reçu le 18 mars les ordres pour faire payer les impositions foncières en assignats pour le 20 du courant au plus tard. Ceux qui laisseront passer ce délai sans payer seront obligés de s'acquitter en numéraire. Il nous a fallu donner 108 francs.

Le 19 mars il est venu des commissaires pour faire la visite des chevaux: ils ont procédé au mesurément de la taille de chaque cheval, parce que ceux qui auront 4 pieds 4 pouces, on les prendra pour la nation.

Le 23 mars l'agent a reçu les ordres du commissaire du pouvoir exécutif pour faire rendre le 25 mars à Delémont les jeunes gens de sa commune qui sont en âge de la réquisition et qui sont infirmes.

L'agent a reçu le 1^{er} avril, un arrêté du département qui défend d'aller (à l'étranger); ce dit arrêté prescrit aux préposés et aux volontaires de garder au mieux et avec vigilance les

frontières, et ordonne que tous ceux qui seront saisis en contravention seront regardés et traités comme des émigrés suivant la rigueur des lois.

Le 28 mars l'agent a reçu les ordres pour envoyer le lendemain sans faute à Delémont un homme avec deux chevaux, pour conduire des pièces de canon et des caissons de Delémont à Huingue.

Le 3 avril, l'agent a reçu les ordres pour publier à tous ceux qui ont des chevaux, de se rendre sans faute à Delémont le même jour.

Le 6 avril 1796, l'agent a reçu les ordres de défendre à toute la commune de vendre du foin, et qu'on en donnerait 2000 quintaux pour la contribution du foin.

Le 10 avril, il a fallu conduire le bagage de la troupe qui va tenir garnison à Saignelégier: il en a coûté à la commune 3 écus neufs pour ce voyage.

Le 13 avril on a encore été obligé de conduire d'autres bagages militaires jusqu'à Laufon, et il en a encore coûté trois écus neufs.

Le 19 avril l'agent a été mandé à la municipalité centrale du canton et à Delémont, où il a reçu l'ordre de faire conduire le contingent du foin que la commune doit livrer, et ce, le même jour encore, à défaut de quoi, on enverrait à Courfaivre 200 soldats à discrétion dans la commune, pour y être nourris et payés; et comme on n'a plus de fourrage pour les bestiaux, on va chercher de la paille et du foin partout où l'on peut; mais, ma foi, le même jour que l'agent a reçu l'ordre, il n'a pas été aussitôt arrivé ici que l'on a attelé onze voitures, et ma foi, on a pris le foin à ceux qui en avaient encore.... Le même jour, on a encore conduit les onze voitures à Delémont.

Le 21 avril, l'agent a reçu ordre qu'il fallait

encore conduire 29 quintaux de foin à Delémont, le même jour, sans quoi on nous enverrait 200 soldats à discrétion à la charge de la commune.

Le 14 avril, le canton de Vicques a été obligé de fournir trois chevaux pour l'armée: même on en a pris à Courfaivre, et il en a coûté à notre commune pour sa quote part huit louis d'or.

Le 28 avril 1796 on a nommé un autre agent en remplacement de Joseph Monnerat qui n'a plus voulu continuer ses fonctions: c'est Germain Baumat qui a été nommé agent.

FIN

NOTES

tirées du journal de famille

d'Eméric Roger,

bourgeois de Delémont.

19 mars 1791. Par ordre l'empereur Léopold, sont arrivés et passés par Delémont pour aller à Porrentruy 500 soldats Autrichiens du régiment de Gemingen et environ 50 dragons. Le 28 avril 1792, par ordre de l'empereur, les mêmes soldats s'en sont retournés.

30 avril 1792. Les sales Français sont venus occuper les gorges de la principauté et de l'évêché de Basle. Nous avons vu passer un régiment de dragons, une infanterie de chasseurs, de gardes nationales, les gardes nationaux et un autre régiment, au nombre de 2.200 ont logé le lundi chez le bourgeois et mardi, 1 mai, les nationaux ont pris la route de Laufon, de façon qu'il y en est demeuré à Delémont environ

ment. Quelle modestie d'avoir ainsi gardé le silence sur son talent! Quoi! ce diplomate correct, cet élégant Lucien de Romeure avait composé une telle œuvre, toute faite d'émotion et de sentiment! mais, dans cet oratorio, il y avait plus que du talent, il y avait même du génie!

Puis, quand l'enthousiasme final fut apaisé, lentement le rideau tomba, et les invités choisis, les privilégiés, passèrent dans la grande tente où durant l'audition de l'oratorio, un actif personnel de serviteurs avait dressé de nombreuses tables de douze couverts chacune, toutes ornées de fleurs et de rubans de différentes couleurs. Celle des fiancés tenait le centre, et n'était qu'un parterre de roses thé et de rubans de moire blanche.

Alba prit place à côté du vicomte de Romeure. Les invités les regardaient, si élégants tous les deux, et le service commença, au cliquetis léger de l'argenterie et des cristaux.

Mademoiselle Hedjer se demandait toujours, dans le même étonnement profond, comment

chœur, solo, septuor, récitatif. Alba avait écouté comme dans un rêve. Elle n'avait plus rien vu des tableaux vivants; mais son souvenir l'avait transportée dans l'appartement du Parc Montceau, où elle était la consolation et la joie du jeune infirme. Elle lui apportait des fleurs de chacune de ses promenades, des roses en été, des lilas venus de Nice en hiver. Le pauvre Yvan lui chantait de sa douce voix: « Doux présent, pourquoi devenir le passé? »

Le vaste salon était redevenu étincelant de lumière; le rideau allait pour la dernière fois tomber sur la scène; mais sa descente fut retardée par les cris enthousiastes des spectateurs. D'une voix unanime, ils demandaient:

— L'auteur?... Bravo! Bravissimo!

Et le vicomte de Romeure, le sourire aux lèvres, s'efforçant de prendre un air modeste, apparut, et se mit à saluer l'assistance. Les acclamations redoublèrent. C'était tout à fait inaccoutumé, dans ce monde très select, un enthousiasme pareil. On n'en revenait pas d'étonne-

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 74

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Mais, non, elle se trompait... Et pourtant quelle étrange réminiscence!...

Et sa pensée la reportait aux années de son enfance. Elle revoyait Yvan de Ruloff; elle songeait à leur tendre amitié. Ils n'étaient alors que deux enfants; puis on les avait séparés, et l'éloignement, le silence, avaient accompli leur œuvre.

Le vaste salon rententissait d'un tonnerre d'applaudissements. L'audition de l'oratorio prenait fin; et phrase après phrase, chœur après